



Colmar, le 01 juillet 2013,

La directrice académique des services de  
l'éducation nationale du Haut-Rhin,

à

Monsieur le directeur de l'IUFM d'Alsace,  
Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale,  
Mesdames et messieurs les directeurs  
pédagogiques des établissements spécialisés,  
Mesdames et messieurs les directeurs adjoints  
de SEGPA  
s/c de madame ou monsieur le principal,  
Mesdames et messieurs les directeurs  
d'écoles élémentaires et préélémentaires  
**Pour communication aux enseignants de  
leur établissement (y compris ceux  
momentanément en congé)**

Division  
du 1<sup>er</sup> degré

Bureau de la gestion  
collective

Dossier suivi par  
Aline DESCAMPS

Implantation  
Cité administrative  
Bâtiment C  
3, rue Fleischhauer  
Colmar  
Téléphone  
03 89 24 86 65  
Fax  
03 89 24 81 36  
Mél.  
i68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
du Haut-Rhin  
B.P.70 548  
68021 Colmar cedex

## **Objet : Cinquième appel à candidatures : postes à exigence particulière - Rentrée 2013**

Les appels à candidatures sur les postes à profils sont effectués uniquement sur des postes vacants.

**Les candidats enverront sous couvert de leur IEN qui portera un avis, une lettre de candidature motivée** à la direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin.

### **Les conditions de nomination**

Les candidats à l'un de ces postes n'ayant pas eu d'avis défavorable de leur IEN seront convoqués devant une commission d'entretien.

Suite aux entretiens, la commission établira un classement des candidats par ordre de préférence selon les critères permettant la meilleure adéquation poste-personnel. Cette liste classante ne sera valable que pour un poste à profil précis, et seulement pour l'année en cours.

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis, et sous réserve de validation par les instances paritaires.

## **Les postes vacants**

### **Dispositif « plus de maîtres que de classes »**

- **EPU Henri Matisse MULHOUSE**

- **EPU Centre WITTELSHEIM**

*Réf. : circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012*

La mise en place de dispositifs « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée, dans le cadre de la refondation de l'école, à l'école primaire et à la maîtrise des compétences de base.

Dans le département du Haut-Rhin, 12 emplois sont créés dans le cadre de ce dispositif qui ne se substitue pas aux aides spécialisées, celles-ci gardant toute leur pertinence pour les élèves en grande difficulté.

Cette dotation doit permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe.

Pour remplir cette fonction, appel est fait à des professeurs des écoles motivés par cet important enjeu. Ils seront reçus par une commission qui veillera à assurer la cohérence entre les conditions du poste sollicité et les nominations. **Tout professeur des écoles motivé peut se porter candidat, qu'il exerce déjà dans l'école souhaitée ou non.**

### **Fonctions à exercer**

Le maître supplémentaire vient en appui de ses collègues dans la classe dans le cadre d'un projet d'école actualisé.

Ses actions seront prioritairement centrées sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire.

En fonction des besoins identifiés des élèves, elles pourront revêtir des formes pédagogiques innovantes. Elles engagent l'ensemble de l'équipe enseignante.

Le maître supplémentaire n'est aucunement chargé d'une mission de coordination.

Il évite dans ses interventions tout saupoudrage et toute dispersion de l'action pédagogique.

### **Compétences**

- connaître les processus d'apprentissage.
- posséder une bonne maîtrise didactique dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.
- savoir prendre en compte les besoins divers des élèves, identifier leurs obstacles potentiels.
- savoir travailler au sein du collectif de la classe avec des aménagements (différenciation pédagogique).
- savoir s'adapter et travailler de manière collaborative en équipe.
- s'impliquer dans la recherche de nouvelles démarches et modalités d'apprentissage.

## **Formateur associé en sciences et technologie (FAST) : quatre quotités de 0.25 chacune, pour exercice le vendredi**

Implantation : Maison pour la science en Alsace – site satellite actuel : Lycée Louis Armand à Mulhouse

La Maison pour la science au service des professeurs est une structure de développement professionnel qui s'adresse aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires et des collèges. Elle résulte d'un partenariat étroit entre l'Université de Strasbourg, la Fondation La Main à la Pâte et le rectorat de l'académie de Strasbourg. Elle développe des parcours de formation, complémentaires aux actions de formation organisés par la Direction académique et le Rectorat, qui donnent notamment l'occasion aux professeurs de renouer des liens avec la science vivante (rencontres avec des enseignants chercheurs, visites de laboratoires, conférences...).

### 1. Définition du poste et des missions :

Le formateur associé exerce son activité à temps partiel sous la responsabilité conjointe du Directeur académique des services de l'Education nationale du Haut-Rhin et du Directeur de la Maison pour la science en Alsace. L'emploi temps plein (ETP) consacré à ce poste sera scindé en quatre partiels. Les missions du formateur associé relèvent essentiellement des entrées suivantes :

- Participation aux actions de développement professionnel organisées par la Maison pour la science en Alsace et la Direction académique (stages, animations pédagogiques, formation à distance...). Cette tâche comprend la préparation des formations, leur mise en œuvre (interventions), leur suivi et leur évaluation.
- Accueil de stagiaires en classe pour des actions de tutorat.
- Conception d'outils pédagogiques d'accompagnement à la formation.
- Aide à l'évaluation des besoins de formation des enseignants et à la conception des offres de développement professionnel.
- Développement d'actions de formation inter-degré (écoles-collèges).
- Participation aux réunions avec les partenaires et acteurs de la MSA (CPD, enseignants-chercheurs, ingénieur de formation) qui peuvent engendrer des déplacements à Strasbourg.
- Mise en œuvre fonctionnelle et opérationnelle du centre satellite de la MSA (Mulhouse).

*Tous les déplacements sont financés par la MSA.*

### 2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- Formation universitaire scientifique
- Expérience dans le domaine de la formation d'adultes
- Capacité d'organisation, d'analyse et de travail
- Bonne connaissance des programmes et principes de didactique des sciences (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré).
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute, aptitudes à communiquer et à travailler en équipe.
- Compétences en informatique : traitement de texte, tableur, outils de formation...
- Disponibilité (notamment les mercredis) et autonomie.

Le CAFIPEMF n'est pas requis mais le candidat devra envisager, à terme, de préparer cet examen. Le candidat sera entendu par une commission (IEN sciences, Directeur MSA).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

- IEN Wittenheim Christèle Barléon téléphone : 03 89 57 59 05, mail : ce.0681349X @ ac-strasbourg.fr

Ingénieur formation MSA : sandrine.schildknecht@maisons-pour-la-science.org

### **Conseiller pédagogique**

- **Conseiller pédagogique généraliste MULHOUSE 1**
- **Conseiller pédagogique généraliste WITTELSHEIM**

Pour être nommé à titre définitif sur ce poste, il faut être titulaire du CAFIPEMF.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur EHRET, IENA – Tél. : 03.89.21.56.15.

### **Scolarisation des nouveaux arrivants (CLIN-CLA)**

- **Collège Schickelé SAINT LOUIS (CLA)**

La certification complémentaire « français langue seconde » (NdS 2004-175 du 19/10/2004) est exigée pour une nomination à titre définitif sur ces postes.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN Mulhouse 2- Tél. 03.89.32.95.40.

### **Les candidats à ces postes enverront sous couvert de leur IEN qui portera un avis, une lettre de candidature motivée à :**

Direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin

Division du 1<sup>er</sup> degré - 2<sup>ème</sup> Bureau

21 rue Henner

B.P. 70548

68021 COLMAR CEDEX

**pour le 05 juillet 2013 à midi, délai de rigueur**

p.la directrice académique,  
l'inspecteur de l'éducation nationale,  
adjoint à la directrice académique

Signé : Fernand EHRET